

Comment sont imposés les revenus locatifs ?

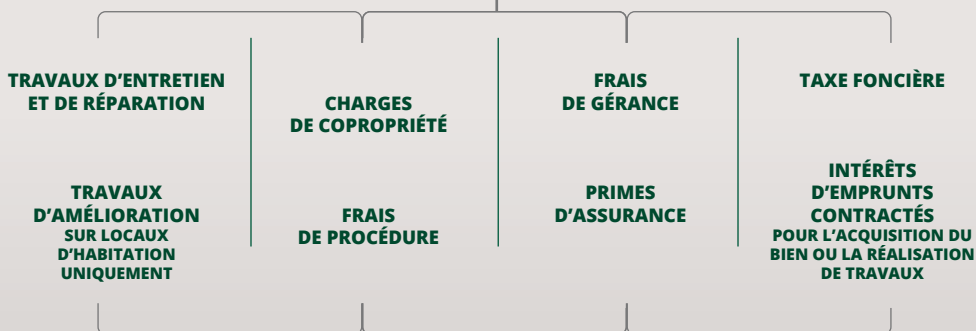


L'IMPOSITION SELON LE RÉGIME DU RÉEL

**LOYERS PERÇUS
AU COURS DE L'ANNÉE D'IMPOSITION**



DÉPENSES PAYÉES AU COURS DE L'ANNÉE D'IMPOSITION



REVENU FONCIER OU DÉFICIT FONCIER

REVENU FONCIER

**SOMIS À L'IMPÔT
CALCULÉ SELON LE BARÈME PROGRESSIF
ET AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
SUR REVENUS DU PATRIMOINE
(17,2 % AU TOTAL ACTUELLEMENT)**

DÉFICIT FONCIER

**IMPUTABLE SUR LE REVENU
GLOBAL DE L'ANNÉE
DANS UNE LIMITE DE 10 700 €
ET, POUR LE SOLDE ÉVENTUEL,
SUR LES REVENUS FONCIERS
DES 10 ANNÉES SUIVANTES**

